



Envoi par courrier et courriel

Québec, le 30 mars 2010

Monsieur Richard Cormier
Ville de New Richmond
99, place Suzanne-Guité
New Richmond (Québec) G0C 2B0

Objet : Projet de parc éolien de New Richmond

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue à New Richmond le 23 mars dernier sur le projet mentionné, veuillez trouver ci-après une question adressée à la commission provenant de participants à l'audience habitant le 4^e rang Est:

- Nous souhaiterions que la vitesse permise durant la durée des travaux soit abaissée à 50 km/h dans tout le 4^e rang et pour tout véhicule circulant sur celui-ci. Et nous espérons, qu'il va y avoir une interdiction d'utilisation des freins jacob, et qu'une surveillance policière soit planifiée, autant sur la route de St-Edgar que le 4^e rang Est.

Quels moyens la Ville entend-elle prendre afin de répondre à ces demandes ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 9 avril prochain.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Méthot
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission